



Législature 2015-2020
Délibération N° 859
Séance du Conseil municipal du 12 novembre 2019

PRESTATION DE SERMENT EN COURS DE LEGISLATURE DE MONSIEUR YOANN DIDIER

Vu l'article 8 de la loi sur l'administration des communes du 13 avril 1984,

Vu la lettre du Service des votations et élections du 26 septembre 2019,

Vu la démission de Monsieur Miguel-Jose FERNANDEZ-VILLACANAS, Conseiller municipal (VG),

Conformément à l'article 3 du règlement du Conseil municipal,

Il est procédé par Monsieur Nicolas FOURNIER, Vice-Président, en présence du Conseil municipal réuni en séance du 12 novembre 2019 à l'assermentation de Monsieur Yoann DIDIER, nouveau Conseiller municipal (VG).

Le serment a été prêté, par-devant l'assemblée, par Monsieur Yoann DIDIER.

Le Vice-Président : Nicolas FOURNIER

Le Secrétaire : Jean-Claude KORMANN